

LE PROPAGATEUR

Vol. II.

JUILLET 1905.

No. 7

Chronique Mensuelle — La prédication. — Saint Antoine de Padoue. — Le Style Epistolaire. — Distillateurs-Liquoristes.

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : Mgr Merry del Val. Appréciation de Son Eminence par Edouard Rod. — Les pronostics de 1897. — Mgr Caroli, auditeur à Washington. — L'organisation des forces catholiques en France. — Un hommage de Jaurès à de Mun — Le Cardinal Sarto et la presse. — La Victoire de Togo. — Le *Bill* d'autonomie. — Le programme Gouin et l'enseignement primaire. — L'Hon. Roy à l'Ecole Normale. — Une citation incomplète. — L'attitude de M. Magnan, la vraie thèse — L'ancien gouverneur Grey à Québec. — Dernières paroles d'un Président de St Jean-Baptiste. — Nos défunts.

Le cardinal secrétaire d'Etat de Pie X, Mgr Merry del Val, est bien connu au Canada. Récemment le publiciste et critique Edouard Rod, — un protestant — consacrait à Son Eminence, dans le *Figaro*, de Paris, un article fort intéressant.

C'est le privilège des hommes supérieurs, qui émergent de la foule et ont un nom connu, de se faire vite des admirateurs et des ennemis.

En France, l'avènement aux Affaires Etrangères de l'Eglise du successeur du cardinal Rampolla — l'ami de la France — fut accueilli plutôt froidement. Ce fils d'un Espagnol et d'une Irlandaise devait être un intransigeant! On n'est pas pour rien issu du peuple qui fit l'Inquisition et les Jésuites, et le sang irlandais est si généreusement catholique!

Pauvres français, si avant de penser à gouverner le monde et l'Eglise ils songeaient un peu à se gouverner eux-mêmes.

Quoiqu'il en soit, M. Edouard Rod, qui ne saurait être soupçonné de partialité en faveur d'un cardinal romain, fait justice de ce jugement "a priori" qui voulait voir dans Son Eminence le cardinal Merry del Val un fanatique et un sectaire.

"Impossible, écrit-il de voir un fanatique borné et un sectaire étroit dans "ce prélat dont l'être respire la jeunesse, la santé et la vie; qui est, dit-on, "rompu à tous les sports comme un *scholar* d'Oxford; qui parle à la perfection plusieurs langues, — dont le français sans le plus léger accent et avec

“une irréprochable propriété d'expressions; dont la voix sonne la franchise; dont la conversation indique la culture la plus étendue et le sens artistique le plus affiné; qui a voyagé, élargi ses horizons, pénétré le sens de plusieurs civilisations; qui possède à un haut degré la connaissance du monde, et qui trouve encore, à ce qu'on m'affirme, malgré la surcharge d'un travail énorme, le loisir de consacrer chaque dimanche quelques moments à des établissements charitables du Transtévère, où il est populaire. Autant de traits inconciliables avec la première idée qu'on s'était faite de lui; autant de traits dont les observateurs du temps présent auront à suivre le prochain développement, puisque cette figure nouvelle se trouve au premier plan de la scène où se débattent les plus grands intérêts du monde.”

Et, en lisant tout cet article, dont je ne détache qu'une courte citation, je pensais aux pronostics que plusieurs faisaient, en 1897, sur le jeune et brillant Délégué Apostolique du Canada. S'il en est qui furent heureux et prophétiques il en est d'autres qui furent loin de porter juste.

* * *

Dans l'*Univers* du 22 mai, parmi les notes romaines, je trouve celle-ci :

“Mgr Caroli de la secrétairerie des Brefs, est nommé auditeur de la délégation apostolique de Washington.”

Pour d'autres cette nouvelle peut n'avoir qu'un intérêt secondaire, mais les étudiants de Rome de 1893-94 et de 1894-95 ne liront pas cette note sans se rappeler la figure si intelligente et si sympathique de l'un des plus brillants élèves que possédait alors l'Université de l'Apollinaire.

Car je pense bien ne pas me tromper en croyant que Mgr Caroli, le nouvel auditeur de la délégation apostolique, à Washington n'est personne autre que Rodolfo Caroli, mon voisin de classe et mon ami sur les bancs de l'école de droit, à Rome.

Mgr Caroli est un citoyen romain et un homme absolument supérieur.

Je ne peux m'empêcher de remarquer qu'il est appelé au poste qu'a occupé d'abord, en Amérique, notre Délégué Apostolique, Mgr Sbarretti.

Si ces modestes lignes tombent jamais sous les yeux du nouvel auditeur de la délégation apostolique à Washington, qu'elles lui portent les vœux ardents que je forme pour ses succès et son bonheur.

* * *

Pendant que s'élabore à la chambre française la loi dite de Séparation, qui va consacrer l'impiété officielle de la patrie de nos

aïeux, les catholiques de France discutent sur l'opportunité d'organiser un parti catholique!

Le vigoureux polémiste qu'est toujours M. Eugène Veillot, dans un *premier Paris* du 19 mai, met les choses au juste point.

"Que chacun, écrit-il, garde ses méthodes et son guidon afin de préparer de son mieux l'avenir, mais que tous se portent sans retard avec accord, avec entrain, au plus pressé. Ne relevons pas le parti catholique — celui de Paris, Montalembert et Veillot —, mais formons un bloc où tous nos groupes, toutes nos écoles entreront."

"N'oublions pas surtout que le scrutin malgré son insuffisance, peut aplanir le chemin qui mène au but. S'il convient d'écarter les mots qui pourraient effrayer ou gêner des alliés nécessaires, il ne faut pas aller cependant jusqu'à voiler notre drapeau, jusqu'à craindre de nous déclarer catholiques avant tout. C'est ce que nous avons toujours été à l'*Univers*, c'est ce que nous voulons être toujours, quoi qu'en puissent penser et dire, soit les républicains révolutionnaires et persécuteurs, soit de sincères catholiques qui redoutent à l'excès d'être exclus de la République comme parti confessionnel."

"Non, les catholiques militants ne songent pas à former un parti qui promettrait des avantages quelconques à leur confession. L'ennemi qui dit cela sait bien qu'il ment. Leur ambition comme leur devoir est d'être, sur le terrain constitutionnel, "le parti de Dieu"... Qu'on ne se récrie point contre cette superbe dénomination, elle est de Pie X, et, au temps de Louis XIV, Bossuet l'employait."

* * *

L'un des chefs les plus distingués de ce "parti de Dieu," M. Albert de Mun, qui est toujours député mais que la maladie, une paralysie faciale, empêche de parler comme jadis, a été récemment brillamment cité à l'ordre du jour, par l'éloquent Jaurès, le vrai maître de la chambre et le chef des socialistes.

C'était à propos de l'article 4 de la loi de séparation. La chambre avait accepté que les conflits possibles entre les différentes associations cultuelles, qui succéderont aux fabriques — d'après la loi, — seraient réglés par les juges civils en tenant compte de l'autorité des évêques, c'est-à-dire que la vraie association cultuelle catholique serait celle qui justifierait de son accord avec l'évêque. C'était logique.

Or, M. de Mun a justement écrit, dans l'un de ses superbes articles aux journaux, que cette acceptation était un *coup de pic* dans le projet de séparation.

Amené, dans l'un de ses discours, à parler à ce sujet, Jaurès a dit:

"Je ne voudrais pas mettre en cause l'illustre orateur catholique, que son état de santé a trop longtemps, pour l'honneur du Parlement, éloigné de cette tribune, mais ce n'est pas ma faute si ses mots de journaliste ont autant de retentissement que ses mots de tribune."

Je n'insistè pas sur le fond de la discussion, il me suffit de noter que les plus violents adversaires de la thèse catholique s'inclinent devant l'incontestable talent de M. de Mun.

* * *

Sous la plume de François Veuillot, *l'Univers* du 24 mai cite une forte parole de celui qui est aujourd'hui le chef suprême de l'Eglise:

"Un jour, le cardinal Sarto, patriarche de Venise, ému par les difficultés que rencontrait le journal catholique de son diocèse, n'hésitait pas à déclarer: "Si je devais donner ma croix pectorale, engager mes ornements et mes meubles pour garantir l'existence de ce vaillant journal, je le ferais et de grand cœur."

C'est une parole qui peut avoir son écho au Canada aussi bien qu'en France. Les œuvres de presse ne sont pas chez nous encouragées comme elles devraient l'être. Les journaux trop catholiques meurent. Ceux qui veulent vivre sont hélas! trop portés par une sorte de nécessité matérielle, à faire de la *sensation* dangereuse et de l'*illustration* risquée.

* * *

Avant de passer définitivement aux questions canadiennes, je note, pour mémoire, que les Russes ont encore essuyé une terrible défaite dans le détroit de Corée. La guerre d'Extrême Orient est virtuellement finie. On parle de paix et les pauvres sujets du Czar sont bien forcés d'en venir là.

Le Japon triomphe.—Le vainqueur de Rodjestvensky, l'amiral Togo, a remporté l'une des plus effroyables victoires dont ait jamais parlé l'histoire.

C'est peut-être, à brève échéance, la ruine de la maison impériale de Russie. C'est à coup sûr la porte ouverte au *péril jaune*.

* * *

Au Canada, la discussion à la chambre fédérale du fameux Bill d'autonomie pour les provinces de l'Ouest se poursuit lentement. Rien de saillant à dire pour le moment. (1)

* * *

Le gouvernement Gouin entend mener à bonne fin son projet d'encouragement à l'instruction primaire. Quoi qu'en pensent

(1) Les *Cloches de Saint Boniface* me reprochent d'être muet sur la question des écoles. J'en ai déjà pourtant parlé pour indiquer en quelques mots l'état de la question. (Cf: livraison d'Avril, page 102).

D'ailleurs il ne m'appartient pas d'écrire dans ce cadre étroit d'une chronique des articles de combat.—E. J. A.

certaines gens, d'ailleurs bien intentionnés, l'Etat n'a pas rien que le droit de payer quand il s'agit d'écoles. Pourvu que les hommes d'Etat laissent à l'Eglise le contrôle ou la surveillance de la morale, ils restent dans leurs droits stricts en fondant, en subvenant et en contrôlant leurs écoles. Je serais curieux de voir certains théologiens étudier et méditer à ce sujet les thèses de Droit Public de Mgr Cavagnis, aujourd'hui cardinal de l'Eglise.

L'un des membres du cabinet Gouin, l'Hon. M. Roy, Secrétaire Provincial, à l'occasion d'une réception qui lui a été faite à l'Ecole normale de Québec, a fort heureusement et très justement parlé du premier article du programme Gouin: encourager l'instruction primaire. Puis il a continué:

Mais si nous voulons que ces petites écoles élémentaires réalisent nos espérances et nos vœux, il faut leur procurer de bons instituteurs; il faut que leur nombre puisse répondre aux demandes de nos commissions scolaires, il faut de plus que ceux qui consacrent leur vie à cette œuvre patriotique de l'enseignement soient rémunérés en proportion des services qu'ils rendent à leur pays.

Voilà pourquoi le Premier Ministre accorde dans son programme, une attention toute particulière aux écoles normales: elles sont la base de l'enseignement primaire, puisqu'elles sont destinées à former de bons instituteurs et de bonnes institutrices. Les ressources de la province sont restreintes, il est vrai; mais aussitôt qu'elles le permettront, et nous espérons que ce sera à une date assez rapprochée, le gouvernement se propose d'augmenter le nombre de nos écoles normales, afin qu'elles puissent nous fournir un plus grand nombre d'instituteurs compétents et nous aider à développer l'enseignement primaire.

Nous avons commencé à mettre notre programme à exécution, à la dernière session, en portant à \$100,000, c'est-à-dire en la doublant, l'allocation destinée aux écoles élémentaires. C'est un pas de fait dans la bonne voie, et nous espérons qu'avant longtemps il nous sera permis de favoriser davantage le progrès de l'enseignement primaire. Il ne s'agit pas de tout révolutionner, de tout changer. Nous voulons conserver ce qui a été établi par nos prédécesseurs: mais nous désirons le perfectionner dans toute la mesure de nos forces.

Le *Canada* de Montréal arrête là la citation du discours de l'Hon. Roy. Des malins se demandent comment il se fait que la place ait manqué pour compléter la citation et peut-être ne pas fausser l'idée du Secrétaire Provincial? En effet les paroles précitées étaient immédiatement suivies de ces autres:

"Nous pouvons dire sans orgueil que nous ne sommes pas en arrière des autres provinces sous le rapport de l'instruction publique. Pour le cours classique, nous sommes leurs supérieurs, et pour le cours élémentaire, nous sommes leurs égaux. Perfectionner notre enseignement primaire, voilà la tâche que le gouvernement actuel s'est imposée."

Le directeur du *Canada* a peut-être jugé que ce dernier alinéa est trop significatif.

* * *

Disons, en passant et sans vouloir nous immiscer dans des discussions que le cadre de notre chronique ne permet pas d'aborder, que M. Magnan, le distingué professeur de Québec, soutient, depuis près de trois mois, contre des contradicteurs venus de régions différentes, la thèse juste et vraie, à notre avis du moins, sur la question scolaire.

Nous envoyons à notre érudit confrère le meilleur salut de la plume. Sa plume à lui vaut une épée!

* * *

Au commencement de mai, notre gouverneur-général Lord Grey, avec son épouse et sa famille, est allé vivre à Québec quelques jours. On lui a fait fête à son arrivée. En répondant au discours du maire, Son Excellence a magnifiquement parlé. Je cite son appréciation de notre vieille capitale:

"Il faut voir, il faut contempler Québec, pour ressentir l'indicible émotion qui empoigne le cœur en foulant ce sol historique.

"Québec, avec ses antiques murailles, ses bastions ses forts, sa citadelle et ses plaines fameuses où deux héros succombèrent glorieusement, pour recueillir devant l'histoire une commune renommée....—Québec, dis-je, dépasse en beauté pittoresque toutes les autres villes du continent tout comme le diamant, dont votre promontoire a pris le nom, respendit d'un éclat plus vif et plus pur que toutes les autres pierreries. C'est de cette source cristalline qu'a jailli le flot bienfaisant de la civilisation qui a envahi et fécondé votre vaste et beau pays.

Oui, c'est ce roc altier qui fut le berceau — bientôt déjà trois fois centenaire — de la nation canadienne.

Aussi bien dirai-je qu'en venant à Québec je sens que je foule un sol sacré."

* * *

C'est presque une période de discours de la Saint-Jean-Baptiste que cette magnifique envolée sur Québec. C'est de circonstance en juin.

Je veux finir en évoquant le souvenir du défunt Président Général de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal, M. J. X. Perrault.

Son ami, l'Hon. L. O. David, a publié quelques unes de ses dernières paroles. On aimera à relire celles-ci:

"Comme je lui exprimais mon admiration de le voir si calme, si courageux, si résigné, il me répondit:

"Je regrette, sans doute, de quitter ma femme qui m'était si attachée, ma fille, mes amis, mais je n'ai pas le droit de me plaindre de mon sort. Dieu m'a donné soixante-huit années de vie heureuse, active et utile. Beauco

n'en ont pas autant. Je meurs content, résigné et convaincu que je m'en vais dans un monde meilleur où je verrai la manifestation de la puissance divine dans des aurores d'une grandeur et d'une beauté incomparables. Je n'ai pas vécu comme un saint, mais j'ai fait de mon mieux pour être utile à mes semblables, pour maîtriser la nature que Dieu, mon créateur, m'avait donnée. Je ne crains pas de paraître devant lui et de lui rendre compte de ma vie, je crois en sa bonté, en sa miséricorde.

* * *

J'écris cette chronique, en prévision des vacances, à la mi-juin. Jusqu'ici, pour le mois courant, nous n'avons à déplorer que deux décès: Celui du Rév. P. Pierre Hamel, ancien supérieur des Jésuites au Canada, qui est mort dans sa 73e année; et celui du Rev. Fr. Sylvien, supérieur de l'école Chauveau, à la Pointe St Charles, Montréal, décédé subitement à l'âge de 56 ans;

Qu'ils reposent en paix!

L'abbé Elie J. Auclair



La prédication.—Le Devoir de Prêcher.

1. — Devoir d'état.

Nous sommes, *par état*, prédicateurs. Nous le sommes, non pas seulement par obéissance aux lois et ordonnances qui nous sont formulées à ce sujet, non pas seulement à raison du zèle dont il convient que nous fassions preuve pour le salut des âmes, mais nous le sommes *par état*. L'obligation de nous servir de la parole, pour instruire, former, gouverner, résulte de notre état. Prêcher, voilà notre état, notre profession.

Que sommes-nous en effet par notre vocation ? Nous sommes les continuateurs de Notre-Seigneur et des apôtres. Qu'a donc été la prédication dans la vie de Notre-Seigneur et dans la vie des apôtres ?

Dans la vie de Notre-Seigneur, la prédication est bien vraiment un état de vie. C'est bien l'état qu'il a embrassé, c'est bien la profession qu'il exerce. Écoutons-le dire à la foule qui essaie de le retenir : *Eamus in proximos vicus, ut et ibi prædicem; ad hoc enim veni*. Mc. 1, 38.) Je suis venu pour prêcher. C'est pour prêcher que j'ai quitté le ciel, que je me suis fait homme, que je vis de votre vie. Je veux bien guérir les malades, consoler les affligés, absoudre les pécheurs; mais quoi que ce soit que je fasse pour vous, ma situation au milieu de vous est celle d'un maître qui enseigne, d'un apôtre de la divine parole, d'un prédicateur. *Ad hoc enim veni*.

C'est en effet dans la prédication et par la prédication que se définit tout l'apostolat de Notre-Seigneur. C'est autour de ses devoirs de prédicateur que ces occupations de chaque jour et de toute sa vie se groupent et s'ordonnent. L'étude même la plus superficielle de l'Évangile, nous en aura vite convaincu.

Dans la vie des Apôtres le même fait éclate à tous les yeux. Pour eux comme pour leur Maître, la prédication, voilà le devoir d'état : le devoir qui résulte de l'état de vie, de la profession.

C'est cela que Notre-Seigneur s'est manifestement proposé en les choisissant : *Vocavit ad se quos voluit... ut mitteret eos prædicare* (Mc. 3, 14). Les passages parallèles expriment la même vérité. C'est de prédicateurs que Jésus a besoin; c'est à ce titre qu'il groupe autour de lui des auxiliaires. Durant son passage au milieu d'eux, il les exerce à la prédication : mission de Galilée, mission de Judée, etc. Il les forme à l'évangélisation des foules : "Voici ce que vous direz; voici ce que vous ferez," etc. —

Puis, quand il s'apprête à partir, quand il va leur céder la place et ses fonctions de sauveur, il leur dit: Allez prêcher! *Prædicate evangelium omni creaturæ*. — C'est par la prédication que se définira l'Apôtre selon Jésus. C'est une parole qu'il s'aït d'aller porter au monde.

Ainsi l'ont compris les Apôtres. Telle est bien l'idée qu'ils se sont faite de leur vocation apostolique. *Illi profecti prædicaverunt ubique* (Mc. 16, 20). Telle est la préoccupation qu'ils emportent de leur dernière entrevue avec leur Maître. — C'est par un sermon que l'Eglise prend naissance (Act. 2). C'est par la prédication qu'elle s'accroît; l'accroissement de l'œuvre divine se définit par l'accroissement de la prédication: *Verbum Dei crescebat et multiplicabatur* (Act. 12; 24). — Le ministère apostolique est là tout entier comme dans son foyer. L'accroissement est tel que les Apôtres ne suffisent plus au travail; ils choisissent les diacres. Que se réservent-ils à eux-mêmes? ce qu'ils jugent inséparable de leur vocation et véritablement propre à leur état: *Nos ministerio verbi instantes erimus* (Act. 6; 4) — Saint Paul est choisi: *Secegrate mihi Saulum, in opus ad quod assumpsi eos* (Act. 13-2) — Quel est cet opus? le verset 5 l'indique: *Prædicabant verbum Dei in synagogis eorum*. Plus tard Paul définit ainsi nettement sa vocation: *Non misit me Christus baptizare sed evangelizare* (I. Cor. 1, 17). C'est sa recommandation la plus vive à ceux à qui il transmet son ministère: *Prædica verbum, insta...* etc. (Tim. 4-2).

Ainsi ont fait les Apôtres; ainsi a parlé l'Eglise. Dans toutes les périodes de son histoire, les textes des Conciles, des Ordonnances pontificales, des Statuts épiscopaux en font foi. Unaniment ces textes nous signalent dans la prédication, un devoir d'état, et le devoir d'état par excellence.

Que résulte-t-il pour nous d'une telle doctrine? Quelles sont nos obligations?

Devoir d'état: par conséquent place très large à faire au travail de la prédication dans notre vie, dans chacune de nos semaines, et dans chacune de nos journées.

Devoir d'état: par conséquent occupation non point de la dernière heure, mais de première heure, et de longues heures; occupation à laquelle nous devons sacrifier volontiers et sans mauvaise humeur le meilleur de notre temps.

Devoir d'état: par conséquent occupation que nous devons accepter comme un ouvrier accepte son travail, comme un employé accepte ses affaires, avec toutes les peines et fatigues qu'elle com-

porte, et dont il faut que nous prenions notre parti, comme on prend son parti d'une situation à laquelle la nécessité autant que l'honneur interdit de se soustraire.

Où en sommes-nous? Avons-nous l'habitude de considérer à ce point de vue, à la fois très élémentaire et très élevé, notre devoir de prédicateur?

Savons-nous regarder autour de nous et apprécier la somme de travail par les ouvriers de tous métiers, employés ou fonctionnaires de tous services, pour satisfaire honnêtement à leurs engagements professionnels, c'est-à-dire à leurs devoirs d'état?

Ne serions-nous pas dignes de toutes les confusions, si tandis que nos semblables peinent de longues heures chaque jour, pour gagner leur vie ou pour rendre consciencieusement à la société les services qu'elle attend d'eux, nous nous imaginons être d'héroïques travailleurs, parce que nous aurons fait dans chacune de nos journées, une place, même large et bien marquée, à la préparation de nos prédications du dimanche et de nos catéchismes de semaine?

En agissant ainsi, et quand nous ferons bien davantage encore, nous ne faisons que ce que nous devons: *Quod debuimus facere, fecimus.*

2. — Devoir de charité.

Au delà du devoir d'état, sachons discerner le devoir de charité qui s'impose à nous, en matière de prédication.

Partout où il y a une souffrance, le prêtre ne doit-il pas accourir? N'est-il pas comme son Maître le sauveur de son peuple? Eh bien! le peuple chrétien a besoin de notre prédication, c'est-à-dire de la parole de Dieu, sous peine de dépérir et de se perdre entièrement.

Un regard sur notre société présente. Au point de vue intellectuel n'est-ce pas le chaos ou l'anarchie des intelligences? Où est la règle du vrai pour le grand nombre? Qu'est devenu le prestige de la vérité révélée? Où sont les esprits éclairés, dociles, préoccupés d'idéal? — Ignorance, inattention, dédain superbe, préjugés aveugles, erreurs acceptées, propagées, etc. Ajoutez à cela les misères morales: désorganisation du bien, déformation des consciences, découragement des volontés, souffrances de toute nature, n'est-ce pas le mal dont souffre la foule de nos contemporains?

A là rencontre et à la vue de tant de misères, il faudrait pour tant trouver dans nos cœurs autre chose et mieux que des accents de sévérité, que des voix d'anathèmes. Approchons-nous davan-

tage, regardons plus attentivement. Surtout prêtons l'oreille de plus près.

Le tumulte qui se dégage de ce chaos intellectuel et moral, est un tumulte d'angoisses. C'est le tumulte des foules souffrantes qui appellent au secours. C'est ce tumulte qui s'élevait du pied de la montagne et qui montait jusqu'au Sauveur en prière sur le sommet. Le Sauveur regarde; il écoute et il tressaille. *Videns turbas, misertus est eis!* — Sur ces foules souffrantes, il faut qu'un cœur capable d'infinie compassion, s'émeuve et répande ses trésors.

Le Sauveur s'est ému profondément. Que va-t-il faire? Suivez-le. Il descend de la montagne, il aborde résolument ceux qu'il a vus, *vexati et jacentes*, inquiets et gisant à terre, sans règle, sans idéal; et il se met à leur parler, à les évangéliser. Sa parole, sa prédication, voilà le secours fraternel qu'il leur apporte, voilà l'aumône qu'il leur fait.

Un acte de miséricorde s'impose à nous dans l'intérêt de nos frères; quelle forme lui donner! La forme d'un évangile, d'une parole de prédication. N'est-ce pas le Verbe de Dieu qui s'est incarné pour le salut des hommes? C'est la Parole du Père qu'il fallait à l'homme tombé. Et cette parole divine demande à s'humaniser sur nos lèvres, pour aller encore une fois féconder le chaos, faire la lumière et la vie dans les âmes déshéritées.

Toutes les richesses de la Rédemption sont mises à notre disposition pour le soulagement de nos frères, et c'est par la prédication que nous les en ferons bénéficier.

A ma table de travail où je prépare péniblement mon sermon du dimanche, je m'enrichis pour les autres, pour le plaisir de faire l'aumône aux misérables; et quelque peu doué que je sois ou que l'on me croie intellectuellement, il est très vrai que je trouve dans ce travail de préparation et par l'usage que j'en ferai, le moyen de donner aux hommes plus que ne peuvent lui donner les plus grands génies: la divine parole d'évangile, le Verbe de Dieu fait homme.

Quel que soit le sujet traité, quelle que soit la forme donnée à ma prédication, voilà ce que je fais en prêchant, voilà ce que je puis, voilà ce que je donne.

Point de vue supérieur auquel il est bien utile de nous placer pour choisir les matières de nos prédications habituelles. — Quel est le mal dont souffrent davantage les âmes qui me sont confiées? Quelle est leur plus grande misère; quelle est la plus pressante à guérir? — Voilà les questions qu'il faut nous poser de préfé-

rence à celles que suggère un fond de paresse, ou l'absence de foi : quel est le sujet qu'il me sera le plus facile de traiter, qui me demandera le moins de travail, etc ?

Point de vue utile aussi, pour surnaturaliser, vivifier et réjouir l'effort de travail nécessité. C'est une aumône que j'apprête, que je fais ; donc, joie, dilatation de cœur ; cette joie que l'on éprouve à faire l'aumône à un pauvre qu'on aime.

Ces sentiments, les connaissons-nous ?

3. — Devoir de justice.

L'exercice de la prédication résulte d'un droit des fidèles ; il est bon de ne pas l'oublier. Nous en sommes redevables en toute justice.

Droit incontestable : *Vult omnes salvos fieri et ad agnitionem veritatis* (ITIM. 2, 4). — La Rédemption a communiqué à tous les fidèles un droit divin à la vie éternelle, c'est-à-dire à être mis en possession de tous les moyens qui y conduisent. — Le premier de tous ces moyens c'est la foi : *Sine fide impossibile est placere Deo* (HEBR. 11, 17). — *Fides autem ex auditu, auditus autem per verbum Christi, Quomodo autem audient si ne prædicante?* (IBID, 10, 14). — Droit divin à l'instruction religieuse, à la parole sacerdotale et pastorale.

Le précepte ecclésiastique de la prédication n'existe, sous ses diverses formes, que pour protéger ce droit divin des fidèles, pour en régler la pratique et en assurer l'exécution. C'est à raison de ce droit des fidèles que le précepte ecclésiastique existe.

Ce droit, je dois le reconnaître. Je dois reconnaître que c'est en vertu d'un droit que les fidèles me demandent de les enseigner, de les catéchiser, et de le faire exactement et laborieusement, comme je reconnais que c'est en vertu d'un droit qu'ils me demandent de les confesser, de les communier, de les baptiser, de les marier. Leur refuser la divine parole, c'est violer un de leurs droits les plus sacrées.

Ce droit, je dois y satisfaire : fidèlement comme à une obligation essentielle d'honnêteté sacerdotale et pastorale ; intégralement en ne soustrayant rien, absolument rien au précepte ecclésiastique qui ne formule que le *minimum* de mon devoir en cette matière. Y retrancher quelque chose, et laisser une population sans parole divine au delà des intervalles permis ou tolérés par l'Eglise, serait contracter une responsabilité fort grave, tant au point de vue du précepte ecclésiastique que du précepte divin.

Méditons à loisir ces obligations qui nous incombent. Mieux nous les comprendrons, plus il nous sera doux d'y satisfaire.

(*Documents de ministère pastoral.*)

SAINT ANTOINE DE PADOUE

Chaque grande famille religieuse porte la marque d'une certaine unité que ne portent pas, surtout de nos jours, les familles humaines. La contradiction et l'hostilité des frères, déjà célèbres dans l'antiquité, est évidente dans les temps modernes. Mais cette famille d'élection surnaturelle, qui s'appelle un ordre religieux, exige une certaine ressemblance spirituelle et une homogénéité véritable. La famille de saint François semble avoir pour caractère la simplicité.

Saint Antoine de Padoue n'entra dans cette famille qu'après une épreuve faite ailleurs, et après la conquête d'une certitude relative à sa vocation.

Dix ans après la mort du roi Alphonse Ier, et treize ans après la venue de saint François d'Assise, en 1195, naissait à Lisbonne un enfant qui s'appelait Ferdinand. Les fonts baptismaux sur lesquels il reçut le sacrement régénérateur subsistent encore. Son père se nommait Martin de Bouillon; son aïeul, Vincent de Bouillon, était au nombre des généraux d'Alphonse Ier, et joua son rôle dans la reprise de Lisbonne, quand Alphonse Ier arracha aux Maures cette place si importante et si disputée. Enfin le chef de sa race fut très probablement Godefroy de Bouillon, ce premier conquérant du tombeau de Jésus-Christ.

Voilà sa famille naturelle. Sa famille spirituelle fut d'abord celle de saint Augustin. Mais il reconnut que sa place n'était pas là. Une visite de saint François d'Assise détermina sa vocation et le décida à entrer chez les frères mineurs. Parmi les religieux qu'il quitta, il trouva le mécontentement et l'ironie. "Allez, allez, lui dit un chanoine qui se moquait de lui, vous deviendrez un saint. — Mais pourquoi pas, répondit Ferdinand? Le jour où vous apprendrez ma canonisation, ce jour-là vous louerez le Seigneur." Ferdinand changea de nom et désormais s'appela Antoine. Cette façon d'annoncer sa canonisation future caractérise assez bien saint Antoine de Padoue. Il n'a ni timidité, ni audace, ni présomption, ni embarras. Il sait qu'il sera canonisé; il le dit comme il le pense, et la chose arrive comme il le dit.

Le désir du martyre le poussait vers le pays des Sarrasins; mais sa destinée n'était pas là. Il tomba malade en route, revint

en Portugal, visita saint François, étudia la théologie, et commença la prédication.

Il ne faut pas que ce mot nous trompe. La prédication d'alors, la prédication religieuse était un événement. On parle beaucoup, en ce siècle de la parole, comme si sa puissance naissait d'hier. Mais autrefois la parole retentissait dans les âmes et dans les foules à une bien autre profondeur. Quand saint Antoine prêchait, tous les travaux étaient momentanément suspendus, comme aux jours de fêtes. Les juges, les avocats, les négociants, quittaient leurs affaires, et couraient là où il était. Les habitants des villes se mêlaient à ceux des campagnes. On se levait la nuit pour arriver de grand matin et prendre place près de l'orateur. Les dames venaient à la lueur des torches. L'admiration et la conversion étaient éclatantes, ardentes, bruyantes. On libérait les débiteurs, on ouvrait les prisons; les ennemis s'embrassaient. On se pressait autour du saint pour toucher son vêtement.

Grégoire IX l'entendit prêcher. Émerveillé de la façon dont il possédait, maniait, savourait l'Ancien et le Nouveau Testament, il dit, en parlant du prédicateur: "Celui-ci est l'arche d'alliance, car l'arche d'alliance contenait les deux tables de la sainte loi."

Un jour, pendant le sermon, le cadavre d'un jeune homme fut introduit dans le lieu saint. Des parents et des amis faisaient retentir l'église de sanglots. Antoine s'arrête, se recueille, lève les yeux. Puis, cessant de parler aux vivants, il parle au mort. Cessant d'exhorter il commande. "Au nom de Jésus-Christ, dit-il, lève toi!" et le mort sortit du cercueil.

Un jour il prêchait en plein air, l'orage éclate; la foule s'enfuit. "Arrêtez, dit Antoine, personne ne sera mouillé." La pluie noya la terre partout dans les environs, mais aucun de ceux qui, fidèles à la parole du saint, restèrent immobiles, ne reçut une goutte d'eau.

Le don des miracles paraît accompagner plus spécialement la simplicité que toute autre grâce ou toute vertu. Saint Antoine de Padoue appartenait à cette classe de saints qui ne s'étonnent de rien, et parlent aux animaux comme aux hommes, donnant des ordres aux choses comme si elles étaient des personnes. Il eut le don de bilocation, qui assurément, ne lui semblait pas plus surprenant que tout autre. Plusieurs personnes ont déposé l'avoir vu en songe, et il leur révélait leurs fautes les plus secrètes, leur ordonnait de les confesser.

Un jour il prêchait à Montpellier. Tout à coup il se souvient

qu'il devait chanter à l'office de son couvent un graduel solennel et qu'il n'avait prié personne de le remplacer; le regret le frappa profondément: tout à coup il s'arrêta et pencha la tête. A l'heure même on le voit, à son couvent, chantant le graduel parmi ses frères.

Un jour Antoine rencontre dans la rue un homme fort débauché. Antoine se découvre et fait une genuflexion; quelques jours après, il le rencontre encore, et le salue de la même façon. Quelques jours après nouvelle rencontre, nouveau prosternement. Antoine ne pouvait pas rencontrer ce débauché sans lui témoigner des respects extraordinaires. Le débauché, croyant à une moquerie, entra en fureur. La persévérance de ce respect exagéré l'irritait au dernier point; enfin il l'apostropha. "Si vous vous mettez encore à genoux devant moi je vous passe mon épée, lui dit-il, à travers le corps.

— Glorieux martyr de Jésus-Christ, répondit saint Antoine, souvenez-vous de moi lorsque vous serez dans les tourments."

Le débauché éclata de rire. Mais quelques années après, une circonstance particulière l'appela en Palestine; il se convertit avec éclat, prêcha les Sarrasins, fut tourmenté par eux pendant trois jours et mourut à la fin du troisième.

Il se souvint de saint Antoine au dernier moment, suivant l'étonnante recommandation qu'il avait reçue, et vérifia la prédiction dont il s'était tant moqué.

Mais voici quelque chose d'assez rare dans la vie des saints.

Un homme riche avait immensément augmenté sa fortune par l'usure. Sa famille pria saint Antoine de prononcer l'oraison funèbre du mort. "Je veux bien," dit le saint, et il prononça un sermon sur ce mot de l'Evangile: Là où est ton trésor, là est ton cœur.

Puis, le sermon fini, adressant la parole aux parents du mort: "Allez, dit-il, fouillez maintenant dans les coffres de cet homme qui vient de mourir, je vais vous dire ce que vous trouverez au milieu des monceaux d'or et d'argent; vous trouverez son cœur."

Ils y allèrent, ils fouillèrent, et, au milieu des écus, ils virent un cœur humain, un cœur de chair et de sang. Ils le touchèrent de leurs mains, et le cœur était chaud.

Le père d'Antoine fut accusé d'assassinat et emprisonné, parce que le corps d'un jeune homme avait été trouvé dans son jardin. Ceci se passait à Lisbonne, et pendant ce temps-là, Antoine était à Venise.

Antoine, toujours à Venise, demanda simplement au supérieur

du couvent la permission de sortir. Puis, l'ayant obtenue, il fut transporté la nuit à Lisbonne, par le ministère d'un ange. Là il commanda au mort de dire si son père, à lui Antoine, était coupable du meurtre. Le mort se leva, rendit témoignage de l'innocence du vieillard, puis se recoucha et se rendormit. Martin de Buglione fut remis en liberté.

Un jour à Toulouse, un hérétique lui déclara qu'un prodige seul, le déterminerait à croire à la présence réelle. "Je vais, ajouta cet homme, laisser ma mule trois jours sans nourriture. Après ce jeûne, je lui offrirai du foin et de l'avoine; si elle quitte le foin et l'avoine pour adorer l'hostie consacrée, je croirai à la présence réelle." Le saint accepta. Les trois jours révolus, il prit l'hostie dans ses mains, l'hérétique présenta avoine et foin à sa mule affamée; mais elle le refusa et alla vers le Saint Sacrement. L'hérétique se convertit.

Les animaux jouent un rôle énorme dans les annales des premiers Franciscains. Cette familiarité de saint François et de la nature entière jette son rayonnement naïf et chaud sur toute la phalange dont il était le chef et le père. Toutes les créatures étaient pour saint François des sœurs. L'eau, sa sœur, et le soleil, son frère, étaient, comme les animaux et les végétaux, l'objet de sa tendresse, de ses caresses et de ses entretiens. On dit cependant qu'il faisait aux fourmis des reproches amers, relatifs à leur trop grande prévoyance. "Comment, disait-il, des provisions! des greniers! Mais vous ne savez donc pas, mes sœurs, que cela est contraire à l'esprit de l'Évangile: à chaque jour suffit sa peine!"

Un jour Antoine prêchait à Rimini devant un auditoire hérétique et obstiné. Il s'aperçut que sa parole rencontrait des cœurs durs et des oreilles fermées. Il s'arrêta: "Levez-vous, dit-il tout à coup, suivez-moi sur le bord de la mer." La rivière Marecchia se jette dans la mer tout près de Rimini. — L'auditoire, curieux de l'aventure, suivit le saint sur le rivage. Alors Antoine se tourna vers l'Océan, et parlant aux poissons:

"Les hommes, dit-il, refusent de m'entendre. Venez, vous, venez, poissons, écoutez-moi à leur place."

Tout à coup voici une multitude de poissons qui approchent du rivage. Ils mettent la tête hors de l'eau et chacun se tient à son rang, dans un ordre parfait. On en voit de toutes les formes et de toutes les dimensions. Les écailles s'étaient au soleil avec une variété immense de formes et de couleurs. Aucun d'eux n'hésitait, aucun n'avait peur. Personne ne troublait l'ordre dans ce brillant auditoire, dont les couleurs chatoyantes éclataient en

p
d
n
vi
biou
m

vo

se

La

ter

me

la

bes

sûr

il v

jou

Jés

serv

priv

I

bou

s'éc

héré

C

brui

mou

expl

s'ace

conn

sons

moin

place

Ce

pelle

d'esp

cité

quelq

pleine lumière, au-dessus des flots. Les plus petits approchèrent du bord, les poissons de moyenne grosseur se tenaient à distance moyenne, les plus gros venaient les derniers. Aucun sergent de ville ne fut nécessaire pour établir l'ordre, le silence et l'immobilité.

Quand l'auditoire fut complet et toutes ces petites oreilles aussi ouvertes que celles des hommes étaient fermées, Antoine commença :

“Poissons, mes petits frères, rendez grâces au Créateur, qui vous a donné pour demeure un si noble élément. C'est Lui qui, selon vos besoins, vous fournit des eaux douces ou salées. C'est à Lui que vous devez ces retraites où vous vous réfugiez pendant la tempête. C'est Lui qui vous a bénis, au commencement du monde. C'est Lui qui, au moment du déluge, vous a préservés de la mort et de la condamnation universelle. Vous n'avez pas eu besoin de l'Arche, petits poissons, mes frères; vous étiez en sûreté. Quelle liberté vos nageoires vous donnent! vous allez où il vous plaît! Poissons, Dieu a confié à l'un de vous pendant trois jours la garde de Jonas! Vous avez eu l'honneur de fournir à Jésus-Christ ce qu'il fallait pour payer le cens. Vous lui avez servi de nourriture avant et après la résurrection. Petits poissons, privilégiés entre les créatures, louez et remerciez le Seigneur.”

Pendant ce discours, les poissons s'agitaient; ils ouvraient la bouche et inclinaient la tête. — “Béni soit le Dieu Eternel, s'écrie saint Antoine! Les animaux lui rendent l'hommage que les hérétiques lui refusent!”

Cependant les poissons accouraient de tous côtés: comme si le bruit s'était répandu dans la mer qu'un saint parlait, la foule mouvante venait écouter, pour la première fois, la parole qui lui expliquait ses privilèges méconnus. On eût dit que les poissons, s'accusant de leur longue ingratitude, éprouvaient le besoin de connaître enfin leurs titres à la reconnaissance. Mais les poissons qui arrivaient n'obtenaient pas des poissons déjà placés la moindre complaisance. Les premiers arrivés gardaient les bonnes places, les nouveaux venus restaient derrière.

Cette parenté singulière des Franciscains et de la nature rappelle ces paroles d'un Oratorien, qui appartient à une autre classe d'esprits, mais dont la philosophie profonde rencontre la simplicité de François, de Junipère et d'Antoine. Thomassin dit quelque part: “Je ne désespère pas tout à fait des animaux

brutes. Il ne me paraît pas impossible que je les voie quelque jour penchés et adorant."

Il faudrait peut-être plus de profondeur que l'esprit humain n'en possède pour voir clairement ce qu'il y a dans cette chose inconnue, qui s'appelle la simplicité, qui échappe aux investigations, qui échappe à elle-même, qui généralement ne se connaît pas, qui ne doute pas, qui ne s'analyse pas, qui est un *don*, et qui semble d'une relation directe et spéciale avec cette autre chose si différente pourtant, et qu'on appelle la puissance. Simplicité et puissance! ces deux choses ne se ressemblent pas aux yeux des hommes. Ces deux mots, dans le langage humain, n'ont pas la même consonnance, et, par une disposition mystérieuse que je recommande aux méditations des âmes qui méditent, le caractère des thaumaturges est particulièrement la simplicité.

Le souvenir du miracle des poissons est très célèbre en Italie. Le père Papabrook nous dit qu'en 1660, le 26 novembre, il avait vu lui-même une chapelle en mémoire du prodige, au lieu même où il s'accomplit. La peinture s'est emparée plusieurs fois de l'événement.

Saint François parlait aux oiseaux exactement le même langage que saint Antoine aux poissons. Une vue plus perçante que la nôtre apercevrait probablement, dans le monde des types, la raison profonde de ces analogies et de ces mystérieuses préférences.

Saint Antoine vit avant de mourir la canonisation de saint François.

Un jour, sentant approcher sa fin bienheureuse, il écrivit au ministre de la province pour lui demander la permission de se retirer dans la solitude. Ayant écrit sa lettre, il quitta un instant sa chambre; quand il rentra, sa lettre avait disparu, mais la réponse arriva. Sa lettre était parvenue. Aucun homme ne l'avait portée.

Le vendredi 13 juin 1231, un peu avant le coucher du soleil, saint Antoine de Padoue venait de prononcer ces paroles: "Je vois mon Seigneur Jésus-Christ."

Antoine parut s'endormir. Il était mort.

Mort à trente-six ans, quatre mois et treize jours. Trente-six ans! — A ce moment-là, l'abbé de Vireul vit s'ouvrir la porte de son cabinet et saint Antoine entrer: "*Je viens, dit Antoine, de laisser ma monture auprès de Padoue, et je pars pour ma patrie.*" Au même moment l'abbé, qui avait mal à la gorge, fut guéri. Il ne comprit que plus tard pour quelle patrie saint Antoine venait de partir.

ERNEST HELLO.

LE STYLE EPISTOLAIRE

Les lettres n'occupent pas dans notre existence le place qu'on leur accordait autrefois; elles n'ont plus la même importance, elles n'excitent plus le même intérêt. La rapidité des communications, en rendant les correspondances si fréquentes et si faciles, leur a enlevé une partie de leur mérite et de leur attrait. Si elles apprennent les événements de la vie privée, servent à traiter les affaires, à échanger les pensées; si elles sont les messagères des joies et des douleurs, rapprochant les foyers que sépare la distance, adoucissent les séparations, elles ne parviennent pas à devancer les informations d'une presse dont les voix arrivent partout. Elles ne sont que les commentaires des journaux; elles les répètent, à la manière des échos où se prolongent les sons affaiblis.

On écrit encore pour épancher son cœur; on n'écrit plus guère pour montrer son esprit.

Comme les lettres, la conversation a perdu ce qui en faisait jadis le charme. La foule a envahi le salon, et elle n'a pas donné plus de vie à la société; elle en a banni les jouissances intellectuelles et délicates.

Nous ne sommes plus au temps où l'on pouvait suppléer par une histoire à l'absence du rôti. Les raffinements matériels remplacent les bons mots. On dépense plus d'argent que d'esprit. — Dans le siècle de la vapeur et de l'électricité, nous nous hâtons d'accomplir les obligations, ou de goûter les plaisirs d'une existence fiévreuse, agitée.

Comment perdrons-nous du temps à écrire de jolies lettres, quand le télégramme vient abrégé le temps et les phrases, en nous permettant de converser, en style nègre avec nos amis? Le format du papier, la carte postale où, par un nouveau progrès, des illustrations tiennent la plus grande place, tout nous invite à être brefs, à ne pas construire d'élégantes périodes, à ne pas employer de mots inutiles. Nous revenons à la concision du latin.

On abrège jusqu'aux suscriptions, et l'on sourirait en retrouvant des lettres d'autrefois, adressées à *Monsieur, Monsieur...*, à *Madame, Madame...* Ces formules cérémonieuses nous donnent une triste idée du formalisme de nos pères et nous reportent aux lenteurs de la diligence.

On ne voyageait pas autant, ni aussi vite : mais on arrivait, ce qui alors était l'essentiel. On versait parfois en route, au lieu de dérailler.

Les lettres étaient comme les voyages : elles n'avaient rien de hâtif, de précipité. On les écrivait à loisir, longuement, parce qu'on écrivait moins souvent, et qu'on n'avait pas, comme aujourd'hui, les mille ressources d'un service postal dont la fréquence égale la célérité.

Nous n'aurions plus besoin de nous excuser par ces lignes que Boileau adressait à Racine, en 1687 :

“ Ne vous étonnez pas, monsieur, si vous ne recevez pas des réponses à mes lettres aussi promptement peut-être que vous le souhaitez, parce que la poste est fort irrégulière à Bourbon, et qu'on ne sait pas trop bien quand il faut écrire.”

Les courriers, les *ordinaires*, comme on les appelle alors, partent seulement deux fois la semaine, et une lettre ne parvient souvent qu'au bout de huit ou neuf jours. On n'est donc pas pressé par l'heure. Aussi, l'on aura soin de ne rien omettre dans des messages qui n'ont pas souvent l'occasion de se renouveler.

Aux époques, dans les milieux où sont en honneur les choses de l'esprit, les lettres prendront vite l'importance des œuvres goûtées, recherchées du public, et le style épistolaire deviendra un genre littéraire. Mme de Sévigné n'est pas la créatrice du genre ; mais elle en est la personnification la plus éclatante, le type le plus accompli ; son nom est le premier qui s'échappe de toutes les lèvres. Il exprime les qualités qu'on aime à trouver dans cette manière d'écrire : l'aisance, le naturel, l'enjouement, la grâce familière. Avant elle, Balzac avait écrit des lettres admirées de ses contemporains, mais visant à l'éloquence, ayant la forme du discours plutôt que celle de l'épître, qui a le caractère d'une confidence.

Voiture s'était acquis, à son tour, par ses lettres, une réputation consacrée par l'hôtel de Rambouillet, dont il fut l'oracle ; mais elles sont gâtées par l'affectation. Il y court après l'esprit, l'antithèse, la pointe, le jeu de mots. Il annonce Trissotin et prépare la comédie vengeresse des *Précieuses ridicules*.

Les lettres de Balzac et de Voiture sont composées sur un thème qu'ils développent, à la manière d'une dissertation. On sent qu'elles sont moins destinées à leurs correspondants qu'à un public prêt à les lire. Elles ne nous apprennent rien de leur temps, ni d'eux-mêmes. Elles n'ont pas le caractère spontané de celles des hommes célèbres qu'on imprime après leur mort, pour

dévoiler leurs sentiments cachés, leurs pensées familières, et pénétrer dans leur vie intime.

Mme de Sévigné s'appropriâ le genre épistolaire, en le dépouillant de ses défauts. Du premier coup, en se jouant, elle atteignit la perfection, avec les grâces inimitables d'un esprit voisin du génie. Les lettres, sous sa plume, furent ce qu'elles doivent être : des conversations écrites où l'on touche, en passant, à tous les sujets. Leur caractère consiste à tout effleurer sans rien approfondir. Elles peuvent être œuvres d'écrivain, à la condition de n'en avoir pas les allures, de ne pas sentir l'appât, l'ambition d'être lues et applaudies. Pour mériter la publicité, elles ne doivent pas y prétendre. Elles plairont d'autant plus qu'elles auront cet air de négligence qui fait mieux valoir qu'une riche parure. L'esprit s'y montrera, en voulant se cacher.

S'il s'agit de personnages illustres, mêlés aux événements de leur temps, ayant joué un rôle dans la vie publique, exercé une influence sur les hommes et les événements, les lettres ne seront plus seulement des feuilles volantes qui tombent dans l'oubli. Elles deviendront l'histoire d'une vie, d'une époque, et l'on y recueillera les éléments de chroniques, tracées par des esprits supérieurs. Les figures, ayant l'émotion, la sincérité, nous donneront la sensation des choses vécues, et nous verrons les individus d'après nature, peints par eux-mêmes.

Essayons d'analyser le style épistolaire, en feuilletant des lettres dont les auteurs ont brillé par leur esprit et obtenu la renommée. Le XVII^e et le XVIII^e siècles abondent en écrits de ce genre qui ont trouvé alors un milieu propice à leur éclosion. Mais avant d'aborder ces époques, nous pourrions remonter beaucoup plus haut. Les épistoliers et les épistolières ont des ancêtres dans les temps reculés, et il ne sera pas sans intérêt et sans profit de nous arrêter un instant parmi eux.

L'antiquité nous fournit deux modèles de l'art épistolaire dans Cicéron et Pline le Jeune. Si l'on cherchait ce qui les distingue, on trouverait entre le premier et le second les différences qui existent entre Mme Sévigné et Balzac ou Voiture.

Avec Pline, nous revenons aux lettres pour le public et sur des sujets déterminés. L'esprit s'y rencontre souvent ; mais le naturel est la qualité qui leur manque le plus.

Cicéron, au contraire, se livre tout entier dans ses lettres, qui exhalent, avec la mobilité de sa nature ardente et passionnée, ses impressions du moment, ses désirs, ses craintes, ses espérances, ses affections, ses doctrines, racontant les grands événements de son

pays, les petits événements de son foyer. Pourquoi ces lettres ont-elles gardé après tant de siècles le cachet et la saveur de l'actualité? Pourquoi sont-elles restées si vivantes, si colorées? C'est qu'il les a écrites sans autre préoccupation que celle de converser avec ceux dont il était séparé. Il s'abandonne tour à tour aux effusions de son cœur et aux inspirations de son esprit toujours en éveil. L'écrivain, l'orateur, l'homme public, se révèlent en traits rapides, incisifs; mais l'homme privé, la vie quotidienne et intime, dominant ces épîtres, où tout passe avec la promptitude de la pensée, le caractère de l'improvisation (1).

Comment y aurait-il de l'apprêt dans les lettres de Cicéron? Il les rédige à la hâte, si vite, qu'il est parfois illisible pour ses correspondants.

"Allons, écrit-il à l'un deux, je prendrai une plume mieux taillée, de l'encre plus claire, un papier plus lisse, puisque vous n'avez pu lire, dites-vous, ma dernière lettre; mais n'en cherchez pas si loin la cause. Il n'y avait chez moi préoccupation, perturbation ni colère contre qui que ce fût. C'est tout simplement parce que j'écris avec la première plume venue, bonne ou mauvaise (2)."

Dans les lignes suivantes, il définit avec son style celui qui convient aux lettres:

"Que pensez-vous de moi comme épistolaire? Mon langage ne vous semble-t-il pas bien commun? On ne peut pourtant pas toujours être sur le même ton; et quel rapport y a-t-il entre une lettre et un discours politique ou judiciaire? Même aux débats du forum, on varie les tons suivant les causes. S'agit-il d'intérêts privés de peu d'importance, je me garde de m'élever trop haut. Est-ce une question de vie ou d'honneur, je parle avec plus de pompe. Quand j'écris une lettre, au contraire, j'emploie ces mots dont je me sers tous les jours (3)."

Voilà bien, en effet, le vrai style épistolaire, approprié aux sujets, aux circonstances; disant simplement ce qu'on veut dire, sans prétention, sans effort; remplaçant la causerie, en conservant le charme et en donnant l'illusion.

(1) Il est superflu de rappeler le livre si instructif et si attrayant qu'a consacré à cette époque E. Gaston BOISSIER: *Cicéron et ses amis, étude sur la société romaine du temps de César*. In-12; librairie Hachette.

(2) *Œuvres complètes de Cicéron*, publiées sous la direction de M. NISARD. In-4°, librairie Firmin-Didot, t. V. p. 135. Je continuerai d'emprunter à ce volume la traduction des lettres citées dans le cours de ce chapitre.

(3) *Ibid.*, p. 528.

il
ph
ca
viv
lui

rai
ser
ph
bor
Ma
lun
sen
m'é
ten
fav
culi
mor
enfi
mor
auss
pou
vous
treti
"
tout
mais
tinal
foru
en v
train
Le
entre
voqu
lorsq
"J
vous
Eh l

(1) C
(2) C

Atticus est, de tous les correspondants de Cicéron, celui auquel il a écrit davantage; c'est son confident le plus intime, son ami le plus fidèle. Les lettres qu'il lui adresse sont la peinture de son caractère, l'écho de ses sentiments, le reflet de sa vie. Avec quelle vivacité, quelle chaleur d'expressions il exalte son affection pour lui!

“Après mon père et ma propre famille, vous êtes au premier rang de ceux dont je me crois aimé. J'ai vu, j'ai reconnu, j'ai senti tour à tour vos sollicitudes et vos joies dans les différentes phases de ma vie. Que de fois j'ai goûté avec délices et votre bonheur dans mes triomphes et vos consolations dans mes périls! Maintenant que vous êtes absent, vous que personne n'égale en lumières, vous dont la conversation a pour moi tant de charme, je sens un vide immense. S'agit-il des affaires publiques, qu'il ne m'est plus permis de négliger; du forum, dont j'ai d'abord soutenu les luttes pour m'ouvrir la voie, et où je dois me conserver en faveur pour assurer à ma gloire un appui; de mes affaires particulières, pour lesquelles j'aurais eu, surtout depuis le départ de mon frère, tant besoin de vous avoir et de causer avec vous, partout enfin vous me faites défaut. Oui, au milieu de mes veilles ou de mon repos, pendant mes travaux et pendant mes loisirs, au forum aussi bien qu'au foyer domestique, pour les soins de l'Etat comme pour mes propres intérêts, je ne puis plus longtemps me passer de vous, du secours divin de vos conseils et du charme de votre entretien (1).”

“J'ai, lui dit-il encore, des amitiés politiques, tout extérieures, toutes fardées, bonnes seulement pour le relief de la vie publique, mais nulles au sein du foyer privé. Aussi, lorsque, à l'heure matinale, ma maison regorge de clients; lorsque je descends du forum, pressé par les nombreux amis qui m'escortent, je cherche en vain dans cette foule avec qui rire en liberté ou gémir sans contrainte. Je vous attends, je vous désire, je vous appell (2).”

Lorsque Cicéron ne peut s'épancher avec son ami dans des entretiens sans cesse renouvelés, il le fait dans ses lettres et provoque des réponses toujours lentes à son gré. Quelle déception lorsqu'elles ne lui sont pas parvenues!

“J'attendais avec mon impatience accoutumée une lettre de vous vers le soir. On m'annonce que mes gens arrivent de Rome. Eh bien, mes lettres, mes lettres! — Point de lettres. — Com-

(1) CICÉRON, *Œuvres*, p. 22.

(2) CICÉRON, *Œuvres*, p. 24.

ment! rien de Pomponius (1)? Mon ton, mon regard, les effrayent. Ils avaient une lettre, mais ils confessent qu'ils l'ont perdue en route. Ai-je besoin de vous dire mon désappointement? De toutes vos dernières lettres, il n'y en avait pas une qui ne contint quelque chose d'intéressant ou d'aimable (2)."

Ces épîtres nous montrent tout un côté moral de Cicéron, et non le moins sympathique: son besoin d'affection, sentiment qui s'exprime de mille manières et prend les formes les plus variées.

L'enjouement de son esprit brille dans des lettres où il peint ses goûts, raconte son existence et laisse échapper des lignes qui respirent la gaieté.

"Votre lettre, écrit-il de Rome, à un de ses correspondants, me charme doublement. J'ai ri, et j'ai vu que vous pensiez rire! J'aime cette pluie de pommes que vous me lancez comme sur le bouffon de la troupe. Ce qui me désole, c'est de ne pouvoir aller vous voir comme je le désirais; ce n'était pas en oiseau de passage; au moins, j'aurais posé mon nid chez vous, et vous auriez vu quel homme! Ce n'est plus le convive dont vous aviez raison avec des hors-d'œuvre. C'est un convive dont l'appétit dévorant attaque l'œuf du début et n'a pas encore bronché aux rôtis de la fin. Arrière les éloges que vous me donniez autrefois! quel homme facile! quel convive commode! Je n'ai plus à me nourrir de préoccupations politiques, de discours au Sénat, de préparations judiciaires; et je me jette corps et biens dans le camp d'Épicure, mon ancien ennemi. Je ne veux pas de vos excès; mais j'aime le goût de la bonne chère que vous mettiez jadis dans votre somptueuse existence, quoique vous n'aviez jamais été bien riche en habitations et en terres.

"Alerte! Alerte! Vous avez affaire à un gourmand qui commence à s'y connaître... Savez-vous bien que j'ai souvent à ma table et votre Verrius et Camille? Quels types d'élégance! Quels modèles de bon goût! Mais voyez mon audace! j'ai été jusqu'à donner à souper à Hirtius, sans avoir de paon. Cependant, à l'exception des consommés bouillants, mon cuisinier n'a réussi à donner le change sur rien.

"Voici ma vie! le matin, je reçois des gens à mine longue, des vainqueurs au visage rayonnant; tous; d'ailleurs, me comblent de prévenances et de témoignages d'affection. Quand la foule s'est écoulee, je m'enveloppe dans mes livres, et j'écris ou je lis. Viennent alors quelques visites; il y a des personnes qui sont

(1) *Pomponius Atticus.*

(2) *CICERON, Œuvres, p. 48.*

avides de m'entendre et qui me croient savant parce que j'en sais un peu plus qu'elles. Je donne le reste du temps aux soins du corps et de la santé. N'ai-je pas, hélas! assez pleuré sur la patrie, pleuré plus amèrement et plus longtemps que jamais aucune mère sur un fils unique? Mais, de grâce, soignez-vous bien. Je ne voudrais pas aller manger le bien d'un homme au lit, et pourtant, malade ou non, je ne vous ferai pas quartier (1)."

A la campagne, dans ses villas, Cicéron ne cesse de correspondre avec ses amis et de traiter tour à tour, d'une plume légère, les affaires publiques, les questions littéraires, les choses de la vie quotidienne. Un certain Quintus n'ose aller le voir, de peur d'être indiscret, et lui exprime le scrupule auquel il a obéi. Il le plaisante sur ses craintes, en l'invitant à venir à Pouzzol, au milieu de ses constructions et de ses ouvriers :

"Vous, craindre de m'importuner! D'abord, puisque nous en sommes sur ce point, qu'appellez-vous importuner? Vraiment, je suis tenté de croire que vous me donnez là une leçon, parce que je n'ai pas, moi, cette espèce de discrétion à votre égard. Eh! interpelliez, interrompez, apostrophiez, conversez, je le demande. C'est tout plaisir pour moi. Que je meure si jamais cerveau touché par les muses fut plus empressé de lire ses vers nouveau-nés que je ne le suis de jouir de votre conversation sur quelque sujet que ce soit, affaires d'Etat, affaires domestiques, nouvelles de ville et de campagne. J'aurais dû, en partant, vous enlever de vive force; une sottise réservée m'a retenu... Mais faire venir un valétudinaire dans une maison ouverte et qui n'offre pas même un commencement d'habitation! Je n'ai pu m'y résoudre.

"Au surplus, j'ai du bonheur. Je n'y perdrai rien. Car vous saurez que j'ai Marius pour voisin, et que les rayons de cet astre viennent briller jusque sur ma demeure. Nous ferons en sorte que tout soit prêt chez Anicius pour le recevoir. Je suis assez philosophe pour habiter au milieu des ouvriers... Tout le temps que vos importunités me laisseront de reste, je l'emploierai à écrire. Et puissent-elles ne pas m'en laisser du tout! Du moins, si je n'écris pas, on pourra s'en prendre à vous et non à ma paresse. C'est avec peine que je vous vois vous affecter de l'état des affaires et vouloir être meilleur citoyen que Philoctète, dont le cœur ulcéré cherchait des consolations là où vous ne trouvez que des douleurs. Accourez vers moi. Je vous consolerais. Je dissiperai vos chagrins; surtout, si vous m'aimez, amenez Marius. Mais hâtez-vous tous deux. J'ai un jardin (2)."

(1) CICÉRON, *Œuvres*, p. 421.

(2) CICÉRON, *Œuvres*, p. 120.

Quand il est fatigué du poids des affaires, des visiteurs de Rome, Cicéron se réfugie dans sa bibliothèque. A Curius qui, pour fuir Rome, s'est retiré en Grèce, il écrit :

“ J'ai dû me procurer la même liberté par un autre moyen. c'est d'aller me cacher au milieu de mes livres, aussitôt après avoir reçu les visites de mes amis, visites où la foule est plus grande que de coutume, parce qu'on court après un bon citoyen presque comme après un merle à blanc plumage (1).”

S'il s'agit d'un personnage considérable par le rang, l'autorité, la fonction, le caractère, Cicéron sait donner à ses lettres un tour noble, élégant, et en même temps simple et mesuré. Le style chez lui s'élève avec le sujet, mais ne va pas jusqu'à l'emphase, la solennité. Sa vanité perce assez souvent, et nul ne fut plus sensible aux louanges, aux honneurs. Mais il sait aussi assaisonner la flatterie, et la rehausser par des formes délicates. Sa lettre à Caton, dont la franchise donnait tant de valeur à ses suffrages, est un modèle de convenance et de bon goût :

“ Si les éloges ont du prix, c'est dans la bouche de ceux qui ont su les mériter eux-mêmes. Quant à moi, félicité par votre lettre, exalté par le témoignage public, je ne sais pas ce qui me reste à désirer. Ce qui m'enorgueillit et me charme tout ensemble, c'est de voir ici l'amitié s'applaudir de ce qui n'est donné qu'à la stricte justice. Rome fût-elle peuplée de Catons, au lieu de n'en posséder qu'un seul (ce qui est déjà un assez grand prodige,) quel char de triomphe, quelle couronne mettrais-je en comparaison avec vos éloges (2).”

La recherche dans la pensée et dans l'expression est ici commandée par le sujet, par les circonstances. Il n'en est pas de même des lettres adressées aux parents, aux amis, aux familiers, *ad familiares*. Elles ont la spontanéité, l'abandon des causeries intimes. C'est encore Cicéron qui tient la plume; mais il lui a mis “ la bride sur le cou,” comme disait Mme de Sévigné. Il va d'un sujet à un autre, jetant sur le papier tout ce qui lui vient à l'esprit.

Après ses lettres à Atticus, rien ne peint mieux sa nature ouverte, communicative, affectueuse, que ses lettres à Tiron. Ce Tiron était son esclave, et longtemps avant de l'avoir affranchi, Cicéron le traita moins en serviteur qu'en confident et en ami. A une époque où le christianisme n'avait pas encore brisé les chaînes de l'esclave, adouci les mœurs, enseigné la pitié, Cicéron, c'est là

(1) CICÉRON, *Œuvres*, p. 435.

(2) CICÉRON, *Œuvres*, p. 273.

ur
en
at
so
ce
m.
cic
ho
vo
vo
ren
sist
cro
“
mai
tem
“
vou
reve
a le
serv
T
la pi
le ne
se pl
“
m'éc
tifier
velles
petite
un b
croire
tres (
Qu
suivar
obscu
gence
“ J

(1) Ci
(2) Ci

un des traits de son caractère, se montre humain, compatissant envers les inférieurs. On le voit par ses rapports avec Tiron, auquel il adresse des lettres remplies de confiance, d'affection, de sollicitude. Tiron est-il retenu loin de lui par la maladie ? Il ne cesse de multiplier les témoignages de son intérêt, qui s'exprime de mille manières :

“ Je croyais, lui écrit-il, pouvoir supporter votre absence ; décidément, je ne saurais m'y faire, et malgré ce grand intérêt des honneurs qui m'appelle à Rome, je me reproche comme un tort de vous avoir quitté. Cependant, vous aviez tant de répugnance à vous embarquer avant le retour de vos forces que j'ai dû me rendre, et que je vous approuve encore pour peu que vous persistiez. Mais si, depuis que vous avez cessé la diète, vous vous croyez en état de partir, vous en êtes le maître. . .

“ Si vous aimez mieux attendre que vous soyez plus fort, ne manquez pas de choisir pour votre retour bonne compagnie, beau temps et vaisseau commode. . .

“ Avec votre esprit, vous allez me comprendre à merveille. Je vous aime pour vous et pour moi. L'un de ces sentiments dit : revenez bien portant ; l'autre : revenez bien vite. Mais le premier a le dessus. Commencez donc par vous bien porter. De vos services sans nombre, ce sera le plus précieux (1).”

Tiron n'est certes pas un esclave ordinaire, si l'on en juge par la place qu'il occupe dans la vie de Cicéron, dont le frère, le fils, le neveu, lui témoignent les mêmes sentiments. Le fils de Cicéron se plaint de ne pas recevoir assez souvent de ses nouvelles :

“ Vous vous justifiez à merveille d'être resté longtemps sans m'écrire ; mais, je vous en prie, n'ayez pas besoin de vous justifier. J'apprends bien ce qui se passe par les bruits et les nouvelles ; de plus, mon père m'écrit ses volontés ; mais la moindre petite lettre de votre main aurait, tant de charme ! C'est vraiment un besoin pour moi que votre correspondance, et gardez-vous de croire que vous puissiez vous acquitter aussi bien par des lettres (2).”

Quintus, un des amis de Cicéron, adresse à Tiron les lignes suivantes, qui montrent de quels égards était entouré cet homme obscur par sa condition, mais que devait distinguer une intelligence égale à son dévouement :

“ Je vous ai dit à part moi bien des injures, quand j'ai vu pour

(1) CICÉRON, *Œuvres*, p. 280.

(2) CICÉRON, *Œuvres*, p. 313.

la seconde fois les dépêches arriver sans lettre de vous. C'est un crime dont vous ne pouvez en conscience refuser de subir la peine. Prenez Marcus pour avocat, et voyez, je vous le conseille, si, en mettant beaucoup de temps à élucubrer, à revoir, à commenter votre défense, il parviendra à démontrer que vous n'êtes pas coupable. Je me rappelle une ancienne habitude de notre mère: elle cachetait les bouteilles vides comme les pleines, afin qu'on ne pût pas en boire à la dérobée de pleines qu'on eût rangées parmi les vides. Eh bien, je vous en prie, faites votre profit de cet exemple. Si vous n'avez rien à mettre dans votre lettre, ne laissez pas de m'écrire encore, sans quoi c'est un vol trop à découvert que vous me faites. Oui, un vol, car vos lettres ne sont jamais vides pour moi. Elles exhalent toujours un parfum exquis (1)."

De tels éloges n'ont rien de banal et prouvent que les familiers de Cicéron rivalisaient dans l'art de bien penser et de bien dire. Sans doute, son influence se reconnaissait dans la culture d'esprit de son entourage. Il communiquait à ses amis, à ses serviteurs, le feu sacré dont il était animé lui-même. On ne vivait pas dans son intimité sans participer à ses dons, sans s'échauffer à sa flamme, sans refléter quelque chose de ses talents. Ardent et passionné, il est prompt à l'enthousiasme, ressent avec une vivacité singulière l'impression qu'il reçoit d'une nouvelle, d'un événement, et apporte dans ses jugements sur les hommes et sur les choses toute la mobilité de son caractère. Sa plume traduit ses émotions avec la promptitude et la sincérité d'une nature impressionnable, et qui prête à l'éloquence la fougue de ses désirs ou l'amertume de ses regrets. Aussi, la correspondance de cet homme de génie jette-t-elle une vive lumière sur ses contemporains, sur la société romaine, sur lui-même. Mieux qu'un livre d'histoire, elle nous offre le tableau d'une des époques les plus orageuses et les plus intéressantes de l'antiquité, en nous initiant aux pensées intimes du grand orateur, du grand écrivain dont l'existence si tourmentée, eut un dénouement tragique, et qui fut plus courageux devant la mort que devant l'inconstance de la fortune.

(1) CICERON. *Œuvres*, p. 534.

Vicomte de BROC.

exci
idée
part
que
— I
mên

voilà
airs

célèb
litres
je ne
des d

sincèr
pose l

répon
du pa

I
famen
oppres
gauche
verdur
neuse,
furieu
les im

Distillateurs-Liquoristes

— Mais enfin, père, puis-je hasarder une observation ?

— Sans doute.

— Eh bien, vous aurez beau dire, je doute que ce soit notre excursion à la Grande-Chartreuse qui me fasse revenir de mes idées sur les moines... Comment!... depuis que nous sommes partis de Voiron, voilà bien six et peut-être sept chariots énormes que nous rencontrons : " Qu'est-ce que cela ? dis-je aux charretiers. — De la chartreuse ! " me répondent-ils tous successivement du même air que s'ils véhiculaient les diamants de la couronne...

— Et puis?...

— Et puis, deux kilomètres après Saint-Laurent-du-Pont, voilà que nous apercevons une immense maison carrée, avec des airs d'usine. Je m'approche et j'y vois cette inscription :

Défense d'entrer sans permission du Père Abbé.

C'est Fourvoirie, me dites-vous vous-même, l'établissement célèbre où se fabrique la fameuse liqueur, dont quinze cent mille litres sont vendus tous les ans... Et vous voulez qu'après cela je ne regrette pas le temps où les religieux étaient autre chose que des distillateurs-liquoristes !

— Continue, tu m'intéresses...

— Vous raillez, père, mais je vous affirme que je suis sincère, et que c'est loyalement et très positivement que je vous pose la question : A quoi bon les ordres religieux?...

— Puisque tu m'interroges sérieusement, mon fils, je te répondrai de même, mais plus tard... En attendant, jouissons du paysage !

* * *

Les deux touristes étaient, en effet, arrivés à l'entrée de ce fameux désert, où nul ne saurait pénétrer sans avoir l'âme oppressée par je ne sais quel instinctif effroi. A droite comme à gauche s'élèvent d'immenses murailles de granit que tapisse la verdure funèbre des sapins. En bas, à une profondeur vertigineuse, remplissant le regard d'épouvante et l'oreille du fracas furieux de ses flôts, le Guiers-Mort se précipite avec rage contre les immobiles rochers dont son lit est obstrué. C'est la grande

nature, fière et sauvage, qui prend sa revanche sur l'homme, et par toutes ses voix lui crie qu'il est petit, petit, petit...

C'était la première fois que le jeune homme dont il est question au début de cette histoire, venait dans ces lieux incomparablement beaux. Cela se voyait du reste aux exclamations enthousiastes dont il saluait chaque point de vue nouveau, chaque échappée soudaine sur les hautes cimes du Grand-Som, chaque changement à vue de ce décor magique, brossé par Dieu lui-même.

Son compagnon de voyage souriait par moments à cette juvénile effervescence. Malgré ses cheveux blancs et ses épaules courbées, il était vigoureux encore, et il s'était prêté, sans fatigue, aux capricieuses allures de son fils quand, tout à coup, lui montrant à travers les bois, à un dernier circuit de la route, l'ensemble majestueux et grave du couvent, il lui dit en souriant :

— Avoue du moins que les moines savent bien choisir leurs paysages...

— Pour cela, mon père, je suis pleinement de votre avis ; mais pour le reste...

— Attends ma réponse ; elle ne tardera guère !

* * *

Quelques instants après, les deux touristes étaient introduits dans le couvent.

— Puis-je voir dom Jean-Claude ? demanda le père.

— Tiens ! vous connaissez donc quelqu'un ici ? demanda avec surprise le jeune homme lorsque le frère portier se fut éloigné.

— Oui, j'ai ici un ami bien cher. Veux-tu savoir pourquoi je l'aime ? Viens avec moi sous ce cloître, et écoute :

Il y a vingt-cinq ans bientôt, un proviseur de lycée était enfermé à la Roquette. Il avait commis le crime impardonnable de déplaire à un membre de la Commune, et c'en était assez... Avec lui, bien d'autres otages étaient détenus, entre autres un prêtre lorrain. Par quelle succession d'aventures était-il venu échouer à côté de l'universitaire, dans la cellule voisine ?... je ne sais ; ce que je sais bien, c'est que ces deux hommes furent vite amis. Le prêtre entendait souvent sangloter le proviseur, car celui-ci était père, et il songeait sans cesse aux six têtes rieuses et chéries qu'il ne reverrait peut-être jamais...

— Jamais ! non... lui dit un jour le prêtre, si vous voulez faire bon accueil à une mienne proposition...

— Laquelle?

— Convenons que si on vous appelle, vous ne répondrez pas, et que je sortirai à votre place...

— Mais c'est fou!... mais je ne puis pas accepter...

Le débat n'était pas sans grandeur, car, la veille, on avait entendu, du côté du chemin de ronde extérieur, une fusillade sinistre... Longtemps le proviseur résista; à la fin, il tomba dans les bras de l'abbé, il était vaincu... Le jour suivant se passa dans d'horribles inquiétudes; nous nous barricadâmes dans nos couloirs; enfin, l'armée de Versailles arriva et nous rendit la liberté.

— Qu'est devenu le prêtre?...

— Il avait vu la mort de si près, qu'il ne tenait plus guère à la vie: il vint chercher ici l'apaisement dont son âme avait soif... Comprends-tu maintenant à quoi servent les ordres religieux?... Comprends-tu pourquoi je les défends, moi qui dois la vie...

→ Quoi! père, c'est vous!... Mais alors, où est-il celui qui voulait mourir pour vous?... Où est-il que je...

Et le vieillard, l'interrompant du geste et montrant à quelque distance de là un moine blanc qui, du fond du cloître s'avangait en souriant, dit simplement :

— Le voici!

Jésus Messie et Fils de Dieu, d'après les Evangiles synoptiques

Avec une introduction sur l'origine et la valeur historique des trois premiers Evangiles, par M. Lepin, prêtre de St Sulpice, professeur au Grand Séminaire de Lyon. (2^e édition revue et augmentée, in-12 de LXXV et 430 pages, Paris, Letouzey et Ané, 1905).

Prix : 3 fr. 50. Montréal, CADIEUX & DEROME, 88 cts.

L'ouvrage de M. Lepin s'ouvre par une *Introduction* de LXXV pages sur l'origine et la valeur historique des trois premiers Evangiles, dits *synoptiques*. Un premier chapitre étudie *l'espérance messianique au début de l'ère chrétienne*. Un second, *Jésus Messie et Fils de Dieu dans son enfance*, d'après les

premiers chapîtres de saint Mathieu et de saint Luc. Le chapitre IIIe, intitulé *Jésus Messie dans sa vie publique*, discute les questions suivantes: 1° *Jésus s'est-il donné pour le Messie?* 2° *En quel sens le titre de Messie convient-il à Jésus?* 3° *D'où vient en Jésus sa conscience d'être le Messie?* Les questions sont discutées au point de vue des hypothèses de la critique moderne, et plus particulièrement des hypothèses récentes de MM. Wrede, J. Weiss, Harnack, Loisy, etc. Enfin le chapitre IV, *Jésus Fils de Dieu dans sa vie publique*, étudie, au même point de vue de la critique contemporaine, et en particulier des derniers ouvrages de M. Loisy, les questions fondamentales de la *divinité du Christ* et de la perfection de la *scène du Christ*.

Tel est le contenu du livre de M. Lepin, dans sa nouvelle édition, notablement augmentée. L'ouvrage, publié pour la première fois en février 1904, a été universellement bien accueilli. On l'a estimé "une des meilleures études auxquelles la controverse évangélique ait donné occasion" (J. Besson, dans la *Revue théologique française*, septembre 1904), "la meilleure de toutes les publications qu'a provoquées le petit livre de M. Loisy" (D. Bède, Lebbe, dans la *Revue Bénédictine*, octobre 1904), "le travail le plus sérieux et le plus consciencieux que les derniers livres de M. Loisy aient suscité" (Z. Bricont, dans la *Revue du clergé français*, 1er mars 1904).

Au jugement de Mgr Batiffol (dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique*, avril-mai 1904, et du R. P. Lagrange dans la *Revue biblique*, octobre 1904), "le livre, d'une lecture aisée et avenante, témoigne de rares qualités de conscience, de compréhension, de méthode." Avec l'ouvrage du R. P. Rose, il atteste "le progrès remarquable accompli parmi nous depuis quelques mois." "De tels travaux, écrit le R. P. de Grandmaison (dans les *Etudes*, 20 avril 1904), marquent un progrès sensible, et rendent confiance dans l'avenir des études exégétiques de France."

Enfin, dit le critique du *Journal des Débats* (A. Albahat, dans les *Débats*, 26 octobre 1904) "ceux qui se passionnent pour les questions d'exégèse n'auront pas souvent l'occasion de lire un livre aussi intéressant, aussi consciencieux, aussi sincère... Le livre de M. Lepin est de tous points une œuvre de premier ordre. Et ce volume, malgré sa science et son érudition, n'est pas le moins du monde rebutant. On ne peut s'empêcher de le lire avec avidité. C'est une œuvre de grande valeur."